

CSSDA

CHALLENGE DE DEMI-FOND 1000-2000-5000-10kms

REGLEMENT DU CHALLENGE << Demi-Fond >>

1- CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Tout athlète féminin ou masculin désirant participer au challenge de demi-fond doit être licencié le jour de la compétition. Aucun athlète non licencié ne sera autorisé à courir cette épreuve.

Ce challenge est ouvert aux athlètes hommes et femmes de la catégorie cadets, juniors, espoirs, séniors, vétérans. Les minimes ne seront pas autorisés à concourir pour le challenge mais pourront participer aux épreuves hors le 10kms .

2- MAILLOTS ET DOSSARD

Les athlètes doivent obligatoirement porter le maillot de leur club respectif. Ils devront aussi porter le dossard délivré par l'organisation de manière visible et attaché au quatre coins par des épingles.

3- COMPETITIONS

Ce challenge comporte **deux tours et une finale**. Les courses se dérouleront le mercredi à partir de **19 heures précises**.

La finale est prévue le 25 novembre 2017 lors des 10 KMS Pandion.

CALENDRIER DES COURSES

Les athlètes ne peuvent participer qu'à une épreuve à chaque tour. Ils doivent participer également à deux épreuves différentes sur les deux tours pour être qualifiés pour la finale.

- ^{1er} tour **Mercredi 25 octobre**
1000 m pour toutes les catégories Hommes et Femmes ;
2000 m pour toutes les catégories Hommes et Femmes

- ^{2ème} tour **Mercredi 08 novembre**
1000 m pour toutes les catégories Hommes et Femmes
5000 m pour toutes les catégories Hommes et Femmes

- FINALE **SAMEDI 25 novembre** FOULEES PANDION

Toutes les inscriptions pour les trois tours devront impérativement parvenir au secrétariat de la réunion au plus tard trente minutes avant le début de l'épreuve.

4- CLASSEMENT

- 1- Les athlètes seront classés individuellement dans l'ordre d'arrivée.
- 2- Il sera établi un classement pour les cadets et les cadettes et un classement unique chez les hommes et un classement unique chez les femmes pour les catégories juniors à vétérans.
- 3- Des points seront attribués à chacun des 9 premiers coureurs en fonction de leur place. Les coureurs au-delà de la 9ème place marqueront 1 point.
- 4- Seule la meilleure performance par tour et par type d'épreuve sera prise en compte pour le classement.
- 5- A l'issue des trois tours, seuls les coureurs ayant participé à au moins deux tours seront qualifiés pour la finale.

Le vainqueur du challenge sera désigné à l'issue de la finale du 10 kms. Dans chaque catégorie le vainqueur sera celui comptera le plus grand nombre de points sur l'ensemble des épreuves courues durant ce challenge .

5- POINTS

Le nombre de points attribué par types de course pour les deux tours sera de 25 points pour le 1er, 20 pour le 2ème, 15 pour le 3ème, 10 pour le 4ème, 8 pour le 5ème, 6 pour le 6ème, 4 pour le 7ème, 3 pour le 8ème, 2 pour le 9ème et 1 point pour les suivants.

Le nombre de points pour la finale sera doublé. Seuls marqueront des points les athlètes qualifiés pour la finale. Le premier coureur qualifié passant la ligne d'arrivée sur le 10 km marquera 50 points (25*2), le deuxième 40, le troisième 30, etc...

6 - RECLAMATIONS

Toute réclamation sera reçue accompagnée d'une caution de 100 euros en espèces au plus tard dans les trente minutes suivant la proclamation des résultats.

Tout point non respecté de ce présent règlement entraînera la disqualification de ou des athlètes fautifs.

Tout point litigieux non prévu dans le présent règlement sera laissé à l'appréciation du jury d'appel.

7 - RECOMPENSES

Les cinq premières cadettes et cinq premiers cadets seront récompensés.

Hors cette catégorie, les cinq premières féminines et cinq premiers hommes au scratch seront récompensés.